



CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
Relation client 3.0
Hauts-de-France

Lille



CLASSE PRÉPARATOIRE À L'EXPERTISE COMPTABLE DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

"Un état d'esprit"

Le DCG est un diplôme d'État qui prépare notamment aux métiers de la comptabilité, de la finance et du contrôle de gestion.

Il permet aussi la poursuite d'études en Master.

Le DCG offre un parcours sécurisé en 3 ans permettant à l'étudiant d'obtenir progressivement les unités d'enseignement (UE) nécessaires à la validation du grade de licence.

Contexte

Le Lycée Gaston Berger assure depuis de nombreuses années la préparation aux diplômes de la filière de l'expertise comptable. Cette filière est intégrée dans le système LMD :

- Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG) conférant le grade licence (L)
- Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (DSCG) conférant le grade master (M)
- Diplôme d'Expert-Comptable (DEC)

Perspectives

Professionnelles

Trois années d'études supérieures pour obtenir un diplôme d'État « Licence » dans le cadre LMD pour :

- Travailler :
 - Dans les organisations de toutes tailles et de tous secteurs d'activité,
 - En cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.
- Exercer des fonctions d'encadrement dans de nombreux domaines de gestion :
 - Création, analyse de l'information comptable et financière,
 - Contrôle des coûts,
 - Utilisation du droit au bénéfice de l'entreprise (fiscalité, droit social...),
 - Mise en place des procédures et contrôle de leur bonne exécution,
 - Prises de décision de placement, de financement, d'investissement.

Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) confère automatiquement les 180 ECTS attachés à un diplôme de grade licence (L3) (ECTS : unité de crédits capitalisables et transférables dans toute la communauté Européenne (European Credit Transfer System))

Qualités requises et conditions d'admission

Qualités requises

Un esprit logique et synthétique
Des compétences d'analyse
Des compétences rédactionnelles
Le sens des responsabilités
De la curiosité et une solide culture générale
Des capacités de travail

Poursuite d'études

De nombreuses formations recrutent nos étudiants diplômés. Le DCG vous permet :

- De préparer en deux ans le DSCG au GRETA du lycée Gaston Berger dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage en partenariat avec l'Ordre des Experts-Comptables (formation rétribuée) et par la suite de préparer le DEC (avec trois ans de stage obligatoire en cabinet en tant qu'expert-comptable mémorialiste salarié) ;
- De poursuivre vos études : en Master (Master Management des Ressources Humaines, Comptabilité Audit, Marketing, Droit des affaires ...) à l'IAE ou à l'Université, en Ecole de Commerce, ou préparation de concours de catégorie A de la fonction publique (administration, enseignement, collectivités locales..).

Conditions d'admission

Le recrutement se fait à deux niveaux :

- En 1ère année, via Parcoursup, pour les titulaires d'un baccalauréat général (une spécialité ou une option à caractère scientifique choisie au cours de la scolarité est la bienvenue même si elle n'est pas exigée) ou STMG ou pour les étudiants envisageant une réorientation.
- En 2ème année, pour un nombre très limité de places, pour les titulaires d'un BTS CG.
- Pour les titulaires d'un BUT GEA, parcours GC2F (Gestion Comptable Financière et Fiscale).

Organisation pédagogique

L'équipe pédagogique est disponible, engagée et exigeante. Elle est composée de professeurs et professionnels du métier (experts-comptables, commissaires aux comptes) qui vous suivent pour votre réussite. Les professeurs sont membres des commissions de correction et des jurys d'examens.

Contenu de la formation

Chaque année est dédiée à la préparation de 4 ou 5 des UE constitutives du diplôme (sur un total de 13). Les étudiants font l'objet d'un suivi qui se traduit par des contrôles réguliers et un accompagnement individualisé. Le passage au niveau supérieur est conditionné par la décision du conseil de classe. Les trois années d'études sont gratuites.

Contenu de la formation (horaires hebdomadaires) DCG1 DCG2 DCG3

	DCG1	DCG2	DCG3
Axe1 Droit des affaires			
UE1 Fondamentaux du droit	5h		
UE2 Droit des sociétés et des groupements d'affaires		5h	
UE3 Droit social			5h
UE4 Droit fiscal		5h	
Axe2 Gestion comptable et financière			
UE9 Comptabilité	6h		
UE6 Finance d'entreprise		5h	
UE10 Comptabilité approfondie		6h	
UE11 Contrôle de Gestion			6,5h
Axe 3 Analyse économique et managériale			
UE5 Économie contemporaine	3h	3,5h	
UE7 Management			6,5h
Axe 4 Communication et environnement numérique			
UE8 Systèmes d'information et de gestion	7h		
UE12 Anglais des affaires	5h		1h
UE13 Communication professionnelle	0,5h	1h	1h

Deux périodes de stage de quatre semaines minimum sont à effectuer en juin après la fin des examens de DCG1 et DCG2 (obligatoires pour l'UE 13).

ORGANISATION DES EXAMENS

- Les examens ont lieu fin mai et début juin à la fin de chaque année d'études.
- Pour obtenir le DCG, il faut obtenir une moyenne générale de dix sur vingt pour l'ensemble des UE passées en fin de DCG1, DCG2 et DCG3, sans aucune note inférieure à six.
- Les notes au moins égales à dix sont systématiquement conservées.
- Les notes comprises entre six et dix peuvent être conservées par les candidats, s'ils ne repassent pas l'UE, pendant huit sessions. Une année de scolarité supplémentaire est possible en cas d'échec au sortir de DCG3.



GASTON BERGER VOUS FORME...

**Je m'inscris
parcoursup.fr**

Pour tout renseignement

Tél : 03 20 49 31 59

dcg@gastonberger.fr

